



Solidarity, Independence, Democracy

Contact SID via :
tel. (+352) 4301-33907 / 33567
reza.fardoom@ec.europa.eu
michael.ashbrook@ec.europa.eu
Building: BECH - Kirchberg
Office: A3/166 or B2/327

1% = 50%?

27/11/2007

**** in Spanish ****

En las urnas US ha obtenido un 1% de votos más que SE. En el Comité Local de Personal, US tendrá un 50% más de representantes que SE.

¿Es eso democrático? Por supuesto que no, ¡eso no es ni siquiera buena aritmética! Este es el antidemocrático sistema de voto de mayorías que puso a grandes hombres como George Bush en el poder.

Esta es una pequeña pérdida para el personal debido a la ausencia de “democracia industrial” (*cogestión, Mitbestimmung*) en la Comisión. El Comité Local de Personal ha perdido el 100% de su poder. No tienes por qué creernos, simplemente lee el Estatuto.

La razón por la que ciertos sindicatos difunden verdades a medias y odian la propaganda en su impaciencia por conseguir tantos votos como sea posible es porque el porcentaje de votos se usa para determinar el porcentaje de recursos que cada sindicato recibe de la DG ADMIN. Estos recursos incluyen espacio, secretarías, dinero para misiones, y las siempre populares dispensaciones “temporales” del servicio.

**** In English ****

At the polls US got 1% more votes than SE. In the Local Staff Committee, US will hold 50% more mandates than SE.

Is that democratic? Of course not, it's not even good arithmetic!

This is the anti-democratic majority voting system that has placed such great men as George Bush in power.

This is a small loss for staff because there is no industrial democracy (*cogestion, Mitbestimmung*) at the Commission. The Local Staff Committee is 100% powerless. You don't have to believe us, just read the Statute.

The reason why certain unions spread quarter-truths and hate propaganda in their eagerness to get as many votes as at all possible is that the percentage of the votes won is used to determine the share of resources that each union receives from Admin. These resources include office space, secretaries, mission money, and the ever popular "temporary" dispensations from service.

**** in French ****

LE CPE ET SES CONTRADICTIONS

Parents et futurs parents électeurs voici en quelques lignes le quotidien des éducateurs et de vos enfants au Centre Polyvalent de l'enfance (CPE).

Le Centre Polyvalent de l'Enfance

regroupe trois entités :

- la crèche pour les enfants âgés de moins de trois ans / gérée par le *Parlement Européen*
- la garderie pour les enfants âgés de trois ans à six ans / gérée par la *Commission Européenne*
- le centre d'étude pour les enfants âgés de six ans à quatorze ans / gérée par la *Commission Européenne*

La reconnaissance de notre travail.

A la crèche : des agents contractuels (anciens agents locaux) classés au groupe de fonction III depuis mai 2005.

Valorisation et reconnaissance du travail du personnel avec les enfants par le Parlement Européen.

A la garderie et centre d'étude : -une majorité d'employés privés de droit luxembourgeois (~60) à qui l'on a proposé à la même date un contrat d'agent contractuel groupe de fonction II.

Dévalorisation du travail du personnel par la Commission Européenne. Perte salariale et non reconnaissance de notre ancienneté. Cf. : tracts SID "les employés privés de droit luxembourgeois" et "les nains contre les géants". -une minorité d'agents contractuels (~30) que la Commission Européenne a classé au groupe de fonction II " travaux de secrétariat" alors qu'ils sont aussi responsables de groupes d'enfants.

L'entretien des bâtiments.

A la crèche : des travaux de rénovation réguliers pour le bien-être des enfants. Rénovation des sanitaires, des peintures, du bac à sable...

Au Parlement Européen des moyens pour la rénovation!

A la garderie : une pelouse pleine de trous, des balançoires enlevées et non remplacées, des moquettes aux murs âgées de plus de vingt ans, des toilettes vieillottes, des meubles à réparer, des lave-vaisselle en panne, des chaises et tables dans les cuisines non fonctionnelles pour les enfants ...

Au centre d'étude : des arbres aux racines apparentes sur la plaine de jeux, un terrain de foot non fonctionnel...

A la Commission Européenne pas ou peu de moyen pour la rénovation et l'entretien!

Le matériel pédagogique.

A la crèche : de la peinture, des feutres...

Au Parlement Européen, la créativité des enfants est encouragée et favorisée!

A la garderie et au centre d'étude : à la rentrée de septembre 2007, plus de feutres, plus de peinture, plus de feuilles cartonnées de couleur, plus de ciseaux, plus de colle, pas de matériel et pas de budget pour les nouveaux groupes.

A la Commission Européenne la créativité et les activités manuelles des enfants ne font pas partie des priorités!

La sécurité des enfants.

A la crèche : du personnel en suffisance pour l'encadrement des enfants.

Au Parlement Européen la sécurité et le bien-être des enfants est important.

A la garderie : chaque jour nous devons aller chercher les enfants à l'école maternelle; il nous arrive régulièrement de devoir prendre seul 15 enfants, les aider à fermer leur manteau, parfois mettre leurs chaussures et rejoindre toujours seul nos collègues dans le hall de l'école maternelle où nous nous retrouvons à plus ou moins 300 enfants.

Au centre d'étude se pose le même problème pour l'accompagnement des enfants. Trop d'enfants pour un seul éducateur.

A la Commission Européenne la sécurité et le bien-être des enfants n'est pas une priorité.

Nous éducateurs, nous voulons vous sensibiliser sur ces conditions de travail qui sont liées au bien-être de vos enfants.